

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Vendredi 22 et samedi 23 octobre 2021

Procès-Verbal

Présents:

Présidentes et Présidents des Comités :

Adour : Bernard Collet, Alsace, Guy Bérenguer, Anjou : Jean-Paul Noury, Auvergne : Philippe Bertin, Bourgogne : Bernard Gueugnon, Bretagne : Jean-Louis Guillot, Champagne : Jean-Luc Corpart, Charentes : Jean-François Seiller, Corse : Jean-Baptiste Costi (remplacé par Jacky Pougeoise), Côte D'Azur : Jacky Pougeoise, Dauphiné : Michel Degiuli, Flandres : Didier Cuisinier, Guyenne : Anne Dumortier (représentée par Jean-Luc Palmieri), Hurepoix : Eve Scheltens, Languedoc : Josée Mazas (représentée par Thibault Delmas-Sirven), Limousin : Thierry Beineix, Lorraine : Pierre Lavigne, Lyonnais : Xavier Léonard, Basse Normandie : Francis Saillard, Haute Normandie : Pierre-Jean Payrouse, Paris : Dominique Portal, Picardie : Michel Canny, Provence : Philippe Charles, Pyrénées : Bernard Dauvergne, Vallée de la Marne : Rémy Divoux, Val de Seine : Christian Padra, ASMYL : Alain Gallou, CBOME : Patrice Foulon.

Comité Directeur:

Franck Riehm (Président), Patrick Bogacki (Président délégué en charge de l'international), Serge Plasterie (Secrétaire Général), Guy Béniada (Trésorier), Martine Marié (Vice-présidente en charge des clubs), Emmanuelle Monod (Vice-présidente en charge des comités), Jean-Pierre Geneslay (Vice-président en charge des compétitions et de la coordination des projets), Michèle Rouanet-Labé (en charge de l'enseignement), Jean-Pierre Desmoulins (en charge de l'intégration des nouveaux licenciés), Elodie Agnetti, Géraldine Gadé (en charge du bridge scolaire et des délégués jeunesse)

Membres catégoriels du conseil fédéral : Patrick Chalard, Thibault Delmas-Sirven

Directrice Générale : Valérie Besse

Invités:

Présidente de la CNED : Françoise Albou-Dupoty Présidents d'honneur : Yves Aubry, José Damiani

Présidente de la commission nationale d'affiliation : Danièle Berard

Président de la CFED : Christian Bordonneau Président de la CSOE : François Michel

Président la commission des médailles : Pierre Florin

Marc de Rycke

Jean-Pierre Pottelette

Absente non représentée : Mauricette Danchaud (Orléanais)

Secrétaire de séance : Marion DRACK

A 16 heures 15, Franck Riehm accueille les membres de l'Assemblée Générale et déclare la séance ouverte.

Ordre du jour :

Ratification du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 10 20	3
Rapport moral du Président puis vote	3
Rapport financier du Trésorier	8
Rapport du Président de la Commission des Finances	10
Rapport du Commissaire aux Comptes.	10
Approbation des comptes puis vote.	11
Démonstration organisée par Philippe Bertin et Marc De Rycke (bridge sur tablettes)	11
Présentation du budget actualisé 2021/2022	12
Approbation et vote du budget 2021/2022	13
Point sur le retour des licenciés en clubs	13
Point sur l'enseignement	15
Point sur les partenariats institutionnels / les projets de développement du bridge	16
Point sur les compétitions et l'arbitrage	188
Questions diverses	19

Franck Riehm remercie de leur présence les invités au Conseil Fédéral. Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut procéder aux votes.

Ratification du procès-verbal de l'Assemblée générale Ordinaire du 22 octobre 2020

Serge Plasterie demande le vote sur l'approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 octobre 2020.

Vote pour l'approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 octobre 2020

Le PV est adopté à l'unanimité.

Rapport moral du Président puis vote

Franck Riehm, Président, donne lecture de son rapport moral :

« Bonjour à tous,

Ce rapport moral résume l'activité de la fédération française de bridge terminée au 30 juin 2021.

En faisant un bref rappel calendaire, le comité de direction actuel de la FFB a été élu le 23 octobre 2020 et le pays tout entier a été confiné à partir du 30 octobre ceci jusqu'à la mi-mai 2021. Toutes nos compétitions ont donc été annulées et l'ensemble de nos clubs ont dû fermer leurs portes.

Cette période sans précédent, qui suivait les premiers mois de confinement de mars 2020, a remis en cause tous nos fondamentaux et nous a obligés tous ensemble à être innovants, malins, opportunistes pour que le bridge fédéral continue de vivre.

La forme de ce rapport moral sera certainement inhabituelle pour vous tous tant la manière dont nous avons tous fonctionné a été extraordinaire au sens propre comme au sens figuré du terme.

Je commencerais par un certain nombre de données chiffrées nous permettant d'établir un bilan au 30 juin 2021.

Dès son élection le Comité Directeur s'est mis au travail et a organisé durant huit mois plus de 15 comités de direction formels et 15 comités de direction informels - c'est-à-dire ne donnant pas lieu à vote. Parallèlement, nous avons organisé 10 réunions du conseil fédéral dont quatre de concertation et six conseils fédéraux.

Tous ces événements ont eu lieu en visioconférence et nous ont permis d'échanger ensemble au fur et à mesure des événements en tenant compte d'une situation instable. Je tiens déjà à vous remercier tous de votre implication lors de ses différents échanges.

- Les licenciés

Nous avons terminé l'année avec un effectif de 58.175 licenciés donc 6.417 adultes (en baisse de 23%), 50.781 séniors (en baisse de 33,5%), 832 jeunes (en baisse de 85%), 1.838 licences offertes, en baisse de 70%.

En comparant ce chiffre à celui de 2020 qui était de 89.154 licenciés, nous accusons donc une baisse de 34,75% de nos effectifs. Nous pouvons expliquer aisément la baisse du nombre de licences offertes soit 4.200 et la baisse des effectifs jeunes (-5 .300) empêchés que nous fûmes de recruter notamment en milieu scolaire.

En consolidant ces chiffres et en ne parlant cette fois-ci que des licences « payantes », nous accusons un déficit de 22.500 licenciés, ce qui nous placerait à -29% par rapport à 2020. Cette situation est inquiétante et peut s'expliquer par :

- Un certain nombre de décès malheureusement habituels dans notre Fédération
- le fait qu'une partie de nos licenciés se comportent en « consommateurs », ne prenant une licence que si elle leur permet de jouer en présentiel (ceci malgré toutes les campagnes de rappel qui ont été faites sur le sujet)
- Une désaffection d'une partie de nos licenciés qui a perdu le lien avec le bridge, malgré tous les efforts consentis
- Et enfin par une faiblesse tragique de notre recrutement sur la saison qui vient de s'écouler, qui souligne s'il en était besoin la nécessité d'un renouvellement fort chaque année. Nous n'avons pas recruté les 6.500 bridgeurs habituels et cela se ressent bien sûr dans nos résultats.

Bien que cela ne couvre pas la période de ce rapport moral, la tendance actuelle semblerait se situer à -20% de nos licenciés payants par rapport à 2019/2020. Ceci nous donne une idée de tout le chemin qui reste à parcourir.

La participation aux compétitions a bien sûr été très faible et, encore plus important, la participation aux tournois de clubs a connu une baisse de 64%, en dépit des avancées faites en matière de bridge numérique.

Du point de vue des comptes de la fédération et sans empiéter sur la présentation de notre trésorier, nos produits ont bien sûr considérablement baissé, mais une gestion scrupuleuse, les aides de l'état ainsi que les recettes du bridge numérique ont quelque peu amorti le déficit. Celui-ci se situe à – 409.928 euros, ce qui laisse les ressources de la fédération intactes pour investir sur les projets d'avenir.

Je décrirai la saison qui vient de se terminer selon 3 axes majeurs sur lesquels je vais essayer d'être le plus synthétique possible.

Premier moment : faire vivre la fédération, ses clubs, ses comités en proposant à nos licenciés et aux acteurs du bridge un certain nombre de produits. Cela résumera toute la période de confinement :

- Accompagner toutes les structures par une veille sanitaire de tous les instants
- Faire jouer en clubs et en compétitions par le biais du numérique. Ceci s'est traduit par le développement de tournois dotés de PE sur BBO dès le début du confinement, puis à partir du mois de janvier par le déploiement de la plateforme Realbridge intégrée à la fédération (c'est-à-dire que toutes les inscriptions et donc la gestion des flux financiers passaient par elle).

Cette plateforme a été un véritable succès. Nous avons fait jouer plus de 444.000 paires pendant la période. Le modèle économique mis en place a permis de distribuer 1.135.000 euros à nos clubs, 370.000 euros à nos comités, tout en versant 200.000 euros au fonds de solidarité.

- Faire jouer en compétitions

L'E-Open par quatre sur BBO ou en janvier et en mars a permis de faire jouer plusieurs centaines d'équipes réparties par catégories.

Les E - trophées organisés par la suite sur Real bridge ont permis à plus de 4.300 paires réparties par catégorie de se confronter. Et le succès du tournoi de Juan-les-Pins organisée sur Real bridge a permis de confirmer cette appétence pour le jeu en ligne avec son et vidéo.

- Faire s'amuser nos licenciés

« Bridge au quotidien » et « bridge hebdo » ont permis semaine après semaine de maintenir le lien avec nos licenciés avec, notamment, la création d'une série spéciale débutant qui a permis aux moins aguerris de s'amuser. Environ 6.500 clics par exercice et une implication forte des auteurs issus de toute la France.

« Questions pour un bridgeur », ce furent 33 émissions jusqu'à la fin du confinement, qui ont permis à l'ensemble de nos bridgeurs de se confronter à des exercices d'enchères de difficulté croissante.

- Former et enseigner

Le déploiement de Perfectionnement pour tous aura permis tout au long de l'année et au travers des 14 visioconférences pédagogiques en ligne à laquelle ont participé plus de 900 enseignants (et 280 en moyenne à chaque conférence) de former nos enseignants avec un programme d'une qualité jugée unanimement remarquable.

Ce cycle s'est terminé par l'organisation de 10 réunions de ligue impliquant tous nos enseignants.

Nous avons également mis en place des cours d'initiation en ligne, testés du mois d'avril jusqu'à la fin du mois de juillet, ce qui a permis de toucher des centaines de prospects intéressés par ce mode d'apprentissage. Concrètement, au 30 juin et sur la base de ce premier test, 54 personnes ont suivi les cours gratuits et 10 ont été amenées avec succès vers un club.

-Classer

La commission des compétitions, à travers la commission du classement, a recommandé la mise en place d'un système compensatoire en PE et en PP pour suppléer les non-attributions des compétitions arrêtées ou tronquées à cause de la crise Covid.

Elle a également travaillé sur une réflexion sur le classement, son évolution et les aménagements nécessaires pour intégrer l'apport du numérique. Le principe de maintien du seuil et de principe du classement national a été adopté.

-Former des arbitres

80 arbitres ont été formés durant la période du confinement ce qui représente plus du double de ce qui se faisait sur les années hors confinement. Ces formations se sont organisées de façon décentralisée et en distanciel.

En termes de formation continue et pour soutenir le déplacement du bridge numérique, ce sont plus de 21 visioconférences qui ont été organisées, permettant de former 1.187 arbitres, chiffre impressionnant s'il en est.

- Préparer l'avenir et former les jeunes

Malgré l'impossibilité de rentrer dans les établissements scolaires pour les initiateurs, il y a eu 500 licences scolaires et 300 licences cadets. La licence est maintenant gratuite jusqu'à 25 ans.

Le premier magazine numérique pour les scolaires a été lancé. Le premier festival individuel organisé sur Funbridge a conquis plus de deux cents 250 participants.

La fédération a mis en place des cours gratuits en ligne sur zoom chaque semaine pour les cadets et l'ensemble des jeunes. Ces cours de janvier à juin avec trois niveaux regroupant 50 élèves par niveau ont été dispensés gratuitement à nos jeunes.

La fédération française de bridge a resserré ses liens avec l'éducation nationale par le biais du petit bridge. Ce dernier a été expérimenté par le conseil scientifique de l'éducation nationale; 100.000 exemplaires seront distribués lors de l'opération nationale les « oiseaux compteurs ». L'organisation fédérale a permis de mettre en place des référents petit bridge pour chaque académie. Enfin une version anglaise a été réalisée.

Deuxième chapitre : préparer l'avenir immédiat

- Les clubs

Il s'agissait ici de travailler et de déployer un plan de rentrée permettant de redynamiser la fréquentation et le retour des licenciés en club.

La boite à outils clubs a été préparée tout au long de la période de confinement et nous a permis d'avoir à disposition un outil sous trois rubriques : recruter, rebondir, reconquérir. Cet outil permet de centraliser toutes les actions pouvant être mises en place en club en donnant tous les outils nécessaires à leur déploiement.

- Offrir de nouveaux services à nos licenciés

La licence permet aujourd'hui de profiter de nouveaux services mis à disposition gratuitement pour l'ensemble de nos licenciés : il s'agit de « bridge hebdo », de « questions pour un bridgeur », de bientôt « dans la tête d'un champion », de 3 cahiers de jeu supplémentaires de l'As de trèfle, et de l'accessibilité à tous les documents d'enseignement édités par la Fédération (sous la houlette d'un enseignant bien sûr)

- Les festivals

La fédération a participé à de nombreux festivals cet été, et continuera sa politique d'aide et de développement pour ces manifestations conviviales porteuse d'avenir.

- Faire cohabiter le bridge numérique et le bridge présidentiel

Une commission ad hoc a été créée pour déterminer les conditions de coexistence et d'apports réciproques de ces deux manières de jouer désormais inscrites durablement dans le paysage.

Plusieurs clubs et comités ont maintenant pris le virage du numérique en faisant coexister intelligemment ces deux univers et en les utilisant de manière profitable pour le recrutement, l'enseignement et la formation.

-Toiletter nos règlements et nos statuts et déployer un cadre juridique pour le bridge numérique De nombreux documents officiels ont été élaborés ou toilettés ; ils sont maintenant disponibles sur le site grand public de la FFB. Il s'agit des statuts, du règlement intérieur, du règlement des enseignants, des arbitres, des compétitions, du règlement disciplinaire, du règlement médical, et de la chartre des équipes de France.

En ce qui concerne le numérique sur lequel il n'existait rien il y a encore un an, nous avons mis en place un guide éthique du jeu en ligne et créé une commission d'experts qui peut se saisir de toute plainte émanant d'un joueur ou d'un arbitre.

Je voudrais ici en profiter pour saluer la qualité des échanges entre le Codir et ses membres et l'ensemble des commissions, statutaires ou non. Dans cette période très compliquée, toutes les commissions ont été au travail immédiatement et ont su répondre en temps et en heure à toutes les questions qui ont pu leur être posées.

Troisième et dernier axe : Préparer le moyen terme

Au-delà de l'urgence traitée pendant la période Covid, au-delà de tout le travail qui a été effectué pour préparer la rentrée il nous fallait également réfléchir à l'avenir de notre fédération et aux enjeux auxquels nous aurions à faire face dans les prochaines années. Un groupe de travail, aidé par un cabinet extérieur, s'est saisi de ce sujet et nous sommes aujourd'hui en marche sur les cinq thèmes qui ont émergé de ce groupe de travail :

- Recruter et fidéliser, c'est-à-dire accroître le nombre de bridgeurs, mieux former les jeunes bridgeurs et capter et fidéliser de nouveaux publics,
- -Réenchanter les formes de jeu : il s'agit de rendre la compétition plus attractive et capter des noncompétiteurs,
- Professionnaliser, former plus et mieux : professionnaliser les métiers, moderniser la formation Communication : rajeunir et digitaliser,
- Digitalisation : renforcer l'indispensable transformation digitale de la FFB, de ses comités et de ses clubs.

En conclusion de ce rapport moral, la période que nous venons de traverser a considérablement modifié nos repères et nos enjeux. Il s'agira désormais d'intégrer le virage numérique à notre fédération, tout en continuant à mettre en avant nos missions de base que sont la compétition, la formation, l'enseignement et l'animation de nos clubs.

Je terminerai enfin en adressant un certain nombre de remerciements : d'abord à tous nos bénévoles et à tous ceux qui dans tous les coins de France ont permis au bridge de subsister et de continuer. Plusieurs initiatives ont été absolument remarquables et démontrent tout le dynamisme dont nous savons faire preuve.

Les salariés de la fédération et sa directrice générale Valérie Besse qui ont été présents à chaque sollicitation depuis un an et qui ont travaillé sans compter leur temps pour suivre tous les nécessaires changements que nous avions à effectuer.

Merci à vous tous les présidents de comités et au travers de vous tous les présidents de clubs qui ont été présents et qui ont accompagné cette période compliquée. Je souligne ici la qualité d'écoute et d'échanges qui a eu lieu lors de l'ensemble des réunions impliquant tous les membres du conseil fédéral et pour certains au travers du travail des commissions.

Enfin, je voudrais remercier le comité de direction qui n'a pas ménagé sa peine et qui a répondu présent sur l'ensemble des sujets. Nos échanges et nos personnalités ont toujours permis de vous proposer des solutions pour le plus grand bien du bridge. Merci à vous tous.

Enfin, je terminerai par une pensée émue pour Patrick Grenthe, qui j'en suis convaincu aurait été très heureux de la solidarité dont nous avons tous fait preuve durant l'année écoulée. »

Vote pour ou contre le rapport moral du Président.

Le rapport moral du Président est adopté à l'unanimité.

Rapport financier du Trésorier

Un document présentant les principaux chiffres clés et le projet de budget est projeté en séance, et commenté par Guy Beniada.

Guy Beniada indique que les comptes ont été présentés lors du dernier Conseil Fédéral. Ils sont présentés aujourd'hui tels qu'ils apparaissent dans la plaquette.

Cet exercice a été fortement marqué par la crise sanitaire et la fermeture des clubs. Le déficit limité à 410.000 euros grâce aux aides généreuses de l'état et aux recettes du bridge numérique.

Le bilan est resté très sain, avec une trésorerie s'élevant à 74,8 millions d'euros, et des dettes limitées à 1,153 million d'euros. De ce fait, la Fédération est en capacité de prendre un certain nombre d'initiatives en matière de développement.

Le produit d'exploitation a atteint 4,2 millions d'euros, soit une baisse de 28% par rapport à 2020 et une baisse de 41% par rapport à 2019. Les subventions d'exploitation se sont élevées à 900.000 euros, provenant de l'aide de l'état. Les recettes, principales sources de financement, se sont effondrées, avec une baisse de 53%.

Le bridge en ligne a rapporté 3 millions d'euros de recettes brutes, jouant ainsi le rôle de bouée de sauvetage sur le plan financier.

Les charges d'exploitation étaient en baisse de 18% par rapport à 2020. En dehors des aides d'état, la baisse serait uniquement de 9%. La proportion de charges fixes est importante à la FFB. Le déséquilibre vient du fait que les finances proviennent principalement des tournois et des compétitions.

La dotation aux amortissements est restée stable, à hauteur de 740.000 euros, contre 465.000 euros pour les immobilisations corporelles. La dotation aux provisions s'est élevée à 369.000 euros, elle est liée à l'aide de l'état qui n'a pas été reçue et à la dotation du fonds de solidarité.

Au total, la Fédération a enregistré 4,6 millions d'euros de charges d'exploitation en 2021 contre 6,8 millions d'euros en 2019 de charges d'exploitation.

Le fonds de solidarité était de 45.000 euros au début 2021, et la dotation pour l'exercice 2020-2021 était de 200.481 euros. Au cours de l'exercice 2021, la FFB a reversé 50.000 euros d'aide aux clubs.

Le budget prévisionnel, adopté par l'Assemblée générale ordinaire du 22 octobre 2020 prévoyait un montant de produits de 5.927.318 euros et un montant de charges de 6.583.520 euros, faisant apparaître un solde négatif de -656.202 euros.

Lors du Conseil fédéral du 18 janvier 2021, un nouveau budget prévisionnel avait été soumis pour la saison 2020/2021, avec un montant de produits de 3.344.346 euros et un montant de charges de 4.839.914 euros, laissant entrevoir, dans l'hypothèse de base, un solde négatif de -1.475.568 euros. Une hypothèse haute anticipait un montant de produits de 3.823.647 euros et un montant de charges de 4.839.914 euros, soit un déficit de -1.016.227 euros.

Ce budget révisé n'avait anticipé ni le succès de la plateforme Realbridge lancée en février 2021 ni l'ampleur du programme de soutien mis en place par le gouvernement, qui ont permis de contenir le déficit de l'année. Les montants définitifs de la saison font apparaître un montant de produits de 4.239.428 euros et un montant de charges de 4.649.356 euros, soit une perte de -409.928 euros.

Le total du bilan à 11.579.376 euros est presque inchangé comparé au 30 juin 2020.

Il est composé à l'Actif, d'immobilisations incorporelles, corporelles et financières pour 5.406.509 euros en valeur nette comptable. Les valeurs réalisables à court terme et disponibles s'élèvent à la somme de 6.172.867 euros. Les disponibilités financières atteignent 4.779.972 euros, à un niveau très satisfaisant qui ne laisse pas augurer de problèmes de trésorerie pour les mois à venir et permet de financer les actions de relance nécessaires.

Au Passif, il est composé de fonds propres pour 7.540.567 euros, de provisions retraite et risques sociaux pour 804.382 euros, de provisions pour risques de 349.247 euros et de dettes à moyen et court terme pour 2.885.181 euros. Le capital restant dû sur les dettes financières est de 1.061.017 euros. Les produits constatés d'avance pour 266.486 euros sont essentiellement liés aux provisions pour le financement des championnats internationaux selon les procédures financières.

Jean-François Seiller demande davantage d'explication sur les 800.000 euros d'aides de l'État.

Guy Beniada répond qu'il existe 3 mécanismes d'aide, la réduction de charges sociales, l'aide au chômage partiel, et l'aide basée sur la réduction du chiffre d'affaires. C'est au titre de cette dernière que les 800.000 euros ont été versés.

Un membre de l'Assemblée demande si l'emprunt du système d'information (site Internet inclus) a été remboursé.

Guy Beniada répond qu'il reste 900.000 euros à rembourser.

Rapport du Président de la Commission des Finances.

Jean-Louis Guillot procède à la lecture du rapport de la commission des finances :

« La commission des finances s'est réunie le 22 octobre 2021.

La commission tient à souligner l'excellente ambiance et la qualité des échanges avec Guy Beniada le trésorier, Valérie Besse la directrice générale, et Anne Villeleger, comptable. Elle souligne également la clarté des présentations de notre trésorier.

La commission est pleinement consciente des difficultés de gestion liées à la pandémie que nous connaissons depuis 18 mois. De nombreuses incertitudes demeurent sur la fréquentation des clubs et des compétitions.

Les notes de frais et les factures ont été vérifiées. Les factures et notes de frais sont très bien classées par mois d'exercice et par ordre alphabétique des fournisseurs et facilement accessibles. Elles sont soumises à un double contrôle et les procédures financières sont respectées. Anne Villeleger a répondu aux demandes de clarifications concernant quelques points de détail.

La commission des finances approuve les comptes et bilans de l'exercice 2020-2021.

Concernant le budget prévisionnel, la commission estime que les prévisions concernant le niveau de la participation aux épreuves sont légèrement optimistes et que ces prévisions pourront et devront sans doute être ajustées à la fin de l'année. La participation aux tournois de régularité commence à frémir et à retrouver un niveau plus proche de nos attentes.

Une idée du trésorier que la commission soutient : à la suite des constats de l'existence des différents modèles économiques entre les clubs les comités et la fédération, de la non-homogénéité de ces modèles, une étude consistant à consolider les bilans de la Fédération, des comités et des plus gros clubs pourrait être menée. Nous estimons que cette étude pourrait nous apporter un éclairage intéressant sur la situation financière du bridge en France. »

Rémy Divoux ajoute qu'il pense indispensable de regarder la réelle situation de risque comité par comité. Il faudrait saisir l'occasion de se reposer la question de l'organisation des comités, notamment du point de vue administratif.

Rapport du Commissaire aux Comptes

Monsieur Alain Gaudin représente le cabinet Praxor de commissariat aux comptes. À ce titre il présente le rapport sur les comptes.

Il résume le rapport général sur les comptes annuels 2020, qui se terminent sur une perte de 409.928 euros. Il certifie les comptes sans réserve et est en accord avec tout ce qui a été présenté. Il faut noter un changement de méthode comptable obligatoire, sans impact sur les comptes annuels.

Approbation des comptes

Vote sur les 3 résolutions :

Vote sur l'approbation des comptes

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport moral et financier du Comité Directeur, des comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2020 et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux Comptes, approuve ledit rapport ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2021, lesquels font apparaître une perte de 409.928 €.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Comité Directeur de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Vote sur l'affectation des résultats

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à- 409.928 euros au report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Vote sur les conventions règlementées

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux Comptes qui mentionne l'absence de conventions relevant de l'article L 612-5 du code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Démonstration organisée par Philippe Bertin et Marc De Rycke (bridge sur tablettes)

Un document, intéressant ce point, est projeté en séance.

Il a été décidé de mener un test de jeu sur tablette en présentiel avec le logiciel Love Bridge, conçu donc pour jouer à la table. Un groupe de travail a été monté il y a un an et demi à cet égard, les tests en comité ont débuté en juin 2021. À ce jour il ne s'agit que d'une étude de faisabilité, aucune décision n'a encore été prise. La question est de savoir si ce produit peut être un atout pour l'avenir de la Fédération.

Pour y répondre, 16 tablettes ont déjà été testées à Clermont-Ferrand et dans le Lyonnais. L'idée est surtout de sonder l'acceptabilité par les bridgeurs. Il est prévu de faire remplir un questionnaire aux membres après la séance d'essai. Le coût de la tablette petit format est entre 100 et 150 euros.

L'abonnement logiciel serait négocié avec la société créatrice du jeu, Visoft, si un accord devait être envisagé.

L'arbitre peut être appelé pour venir à la table ; sa vision du jeu lui permet de retracer l'ensemble des donnes, la cadence, etc.

Bernard Dauvergne s'enquiert du problème de la charge des tablettes. Philippe Bertin répond que la logistique est un point important qui doit être regardé de près, surtout pour les longs tournois. Normalement les tablettes peuvent tenir deux séances.

Franck Riehm considère que ce produit est très complet.

Un membre de l'Assemblée Générale demande s'il est possible de jouer dans deux lieux différents.

Philippe Bertin répond que ce n'est pas prévu pour l'instant, mais la question a été posée.

La séance se termine à 18 heures 39 et reprend le 23 octobre à 9 heures 10.

Présentation du budget actualisé 2021/2022

Un document, intéressant ce point, est projeté en séance.

Guy Beniada indique que le budget est un peu différent de celui qui avait déjà été présenté. L'idée est de faire le point. La seule véritable différence dans ce budget concerne les aides de l'État, versées pour certaines plus tôt que prévues et donc intégrées à l'exercice en clôture plutôt qu'au budget suivant. De plus une révision budgétaire sera faite en janvier 2022.

Les mécanismes d'aides d'état sont prolongés pour le moment, mais des systèmes de plafonnement sont prévus. C'est pourquoi il a été décidé de ne pas les prendre en compte à ce stade. Ils seront, quoi qu'il advienne, bien inférieurs à ceux déjà reçus.

L'hypothèse pour 2021-2022 est un retour de 50% des licenciés perdus durant la crise, avec un recrutement à 75% d'une année normale, un taux de participation en baisse de 10% en 2022.

L'objectif est d'atteindre 76.909 licenciés séniors et adultes en 2021-2022. Actuellement, le nombre de licenciés séniors et adultes se porte à 56.377 soit 79% de l'objectif. Il est possible de compter sur 10.000 licences supplémentaires à la fin octobre.

Pour les compétitions, il est prévu une baisse de taux de participation de 10%, soit 19 euros de recettes par licenciés payants contre 21 euros en année normale. Selon les premières remontées, la baisse est de 20% en excellence, 30% en honneur et 50% en promotion, soit bien au-delà de la baisse de 25% en moyenne.

Pour les tournois, la baisse prévue du taux de participation est de 20%, avec une baisse cumulée s'élevant à 33%. Actuellement, la baisse de 48,5% par rapport à 2019.

Les recettes du bridge en ligne de juillet à septembre 2021 se sont élevées à 175.000 euros, soit un montant en ligne avec le budget. Le jeu en ligne a connu une baisse sur la période de septembre du fait de la régulation, soit 25% de participation en moins par rapport au mois d'août.

Les taux de participation aux tournois FFB sont en augmentation, mais toujours en forte diminution par rapport à une année normale. La recette s'élève à 6,225 millions d'euros.

Concernant les charges, il faut anticiper une mobilisation importante des moyens, avec la mise en place d'un plan d'actions important pour le retour en clubs, un budget important pour la refonte du système d'information, et un budget en communication et développement en augmentation, pour recruter de nouveaux joueurs.

Le budget prévisionnel s'élève à 7,1 millions d'euros, avec moins d'aides d'état et une forte augmentation des charges inhérentes à la reprise d'activité.

L'année prochaine risque d'être difficile avec un déficit de 875.000 euros et un quasi-équilibre des exercices suivants. Le cashflow brut sera légèrement négatif, accompagné par une augmentation des besoins en fonds de roulement qui pèseront sur la trésorerie. Une sortie de cash de 900.000 euros sera nécessaire pour financer les compétitions internationales.

Bernard Dauvergne s'enquiert des prévisions de travaux.

Frank Riehm répond que les travaux d'étanchéité ont été réalisés, ils ont coûté un peu plus cher que prévu. Rien n'est engagé pour l'instant sur les autres sujets. Il faut aussi garder les ressources pour faire en sorte que le bridge continue à se développer.

Guy Beniada indique avoir fait un point à l'ensemble des trésoriers des comités l'an passé. Certains connaissaient des problèmes temporaires de trésorerie. Cette année, les comités ont bénéficié d'aides d'État importantes qui les ont sauvés. Un nouveau point sera fait prochainement.

Certains sont dans une situation plus difficile en raison de leurs emprunts en cours et seront dépendants de la reprise. La plupart possèdent la trésorerie nécessaire pour affronter l'année à venir. Il manque une vue globale sur le financement de l'écosystème du bridge, d'où la proposition d'une étude pour rebâtir une situation financière en ligne avec les objectifs stratégiques.

Approbation et vote du budget 2021/2022

Serge Plasterie invite les membres de l'Assemblée Générale au vote du budget 2021-2022.

Le budget 2021/2022 est approuvé à l'unanimité.

Point sur le retour des licenciés en clubs

Un document, intéressant ce point, est diffusé en séance.

Jean-Pierre Desmoulins propose un point chiffré sur la reprise en clubs depuis le mois d'août. L'idée est de voir ce qu'il s'est passé au niveau du présentiel, du numérique, et dans leurs interactions.

La comparaison des chiffres est faite à partir de ceux de 2019. Le pourcentage de clubs ouverts a débuté à 73% en août 2021, puis s'est cristallisé aux environs de 90% depuis le 12 septembre.

La proportion de licenciés est également présentée en pourcentage par rapport à 2019. La courbe est partie de haut en août avant de diminuer pour atteindre au 20 septembre son minimum. Elle augmente légèrement depuis et est à 78% depuis le 18 septembre. À ce jour, la Fédération compte 55.000 licenciés.

Concernant l'évolution du pourcentage d'écart dans les créations de licence par rapport à 2019, la dynamique est relativement favorable, mais reste tout de même à - 40% aux alentours du 10 octobre. Ces chiffres posent un questionnement sur le mode de recrutement à adopter aujourd'hui.

La courbe des simultanés a particulièrement évolué avec le Festival des simultanés, qui amène aux alentours de 62% de participation en clubs par rapport à 2019.

Concernant le numérique, la courbe montre une période intéressante avec un frémissement entre le 22 et le 29 août, puis un pic début septembre suivi d'une décroissance. Cela signifie que la rentrée sur Internet a peu ou pas eu lieu.

Le nombre de joueurs qui continuent à jouer sur Internet alors que les tournois ne sont plus dotés l'après-midi en points d'expert s'élève à 4.789 personnes. Actuellement, environ 7% du jeu fédéral total se passe sur Internet, contre 23% au 15 août.

La fédération mise sur les réseaux sociaux pour recruter. Dans la campagne de rentrée, des vidéos ont été diffusées sur les réseaux sociaux, essentiellement Facebook. Environ 1 700 comptes prospects ont été créé sur le portail ffbridge.fr, leurs coordonnées adressées aux clubs, et au moins 179 licences ont été créées par ce biais, soit 10% de la création des licences à date.

Aujourd'hui, la plupart des clubs comptent entre 1 et 26 licenciés, ce qui représente un danger pour le présentiel. En 2017-2018 la médiane se trouvait à 57 licenciés par club, contre 42 licenciés en ce moment.

Il faut s'intéresser à la corrélation entre le jeu numérique de 2020 et la rentrée présentielle. La courbe montre la différence de renouvellement entre les clubs qui ont mis en place du jeu numérique et ceux qui n'en ont pas fait. Selon elle, les premiers ont gagné 10 points en renouvellement en plus que ceux qui n'ont pas tenté le numérique. Cet avantage est d'autant plus important que le club est petit.

Il existe donc une corrélation importante entre le fait de mettre en place du jeu numérique et la reprise présentielle amis dans le bon sens.

Martine Marié indique que 6 visioconférences avec les dirigeants de clubs ont été organisées en ce début de saison, avec 214 participants. Le but était d'apporter une information et une aide sur les actions de rentrée, les outils d'enseignement et la gestion de la crise sanitaire. Ces visioconférences ont été appréciées et 90% des participants souhaitent que d'autres soient proposées. Le défi sera d'en augmenter la participation.

Au niveau des animations pour jouer en clubs, plusieurs événements ont eu lieu. Le 2^e festival des simultanés a cumulée une participation de 33.051 paires, soit 12.176 paires de plus que lors du 1^{er} festival.

Pour la finale nationale de la première Coupe des clubs, 1.196 paires ont participé en distanciel. Une coupe sera remise à chaque club pour les gagnants. La deuxième Coupe des clubs démarrera au 1^{er} novembre, elle sera parrainée par le Crédit Mutuel. À ce jour, 303 clubs se sont déjà inscrits et les inscriptions sont toujours ouvertes.

Le challenge « rendez-vous en club » est en cours jusqu'au 31 décembre et le Simultané Bienvenue jusqu'au 31 octobre. Le challenge des simultanés du soir avait été mis en route en 2020 et stoppé à cause du Covid. Pour 2022 il sera proposé sur Realbridge.

Un autre projet à venir est l'opération pilote « club Premium ». Jean-Pierre Desmoulins en explique les contours : identifier des clubs actifs à qui un suivi personnalisé pourrait être proposé, avec un audit général, des objectifs chiffrés, un conseil au développement et un suivi mensuel personnalisé pendant un an, par visioconférence.

Un membre de l'Assemblée Générale demande si des Rondes de France seront organisées le soir. Martine Marié répond positivement, elles seront organisées en distanciel.

Point sur l'enseignement

Michèle Rouanet-Labé rappelle que les enseignants doivent licencier leurs élèves dans les 3 premiers mois. Il faut le répéter.

Les animateurs pédagogiques régionaux (APR) représentent l'université du bridge dans leur comité. Ils sont porteurs plus que jamais de l'idée de l'enseignement au service de la relance des clubs. Deux opérations ont été récemment lancées.

La première comprend la création d'un groupe de travail animé par Amélie SALE qui a pour objectif de proposer une évolution des fonctions d'APR et une homogénéisation des pratiques.

La deuxième opération est l'opération pilote organisée avec quelques APR. L'objectif est d'inciter financièrement les APR, par l'intermédiaire des comités, à mener plus d'actions et missions que celles initialement prévues : communiquer, partager et aider les enseignants à utiliser la boite à outils. La somme allouée par FFB est de 1000 euros sur la saison par APR, sur la base d'un contrat tripartite engageant les APR, les comités et la FFB sur ces plans d'actions.

Malgré les réunions de rentrée en visioconférence évoquées par Martine Marié, beaucoup d'enseignants et d'animateurs de clubs sont trop peu informés sur les projets, les nouvelles actions, et les nouveautés mises à leur disposition en termes d'outils d'enseignement (notamment les supports d'initiation pour tous, déjà 60 supports accessibles issus du programme le bridge français). Merci aux comités de leur soutien en ce sens.

Michèle Rouanet-Labé rappelle que la rubrique votre Bridge Hebdo va bientôt redémarrer ; le quiz en ligne « Questions pour un bridgeur », va lui aussi bientôt reprendre ; il devient accessible gratuitement à tous les licenciés, et son format passe de 12 à 9 questions.

L'activité d'initiation en ligne débutée en avril s'établit pour l'instant à une quinzaine de cours hebdomadaires. 47 élèves sont inscrits depuis septembre et 9 ont déjà fini les 5 cours. Les 6 enseignants sont originaires de toute la France.

Une demande de cours en ligne au-delà de l'initiation commence à se faire entendre. La réflexion est lancée.

Point sur les partenariats institutionnels / les projets de développement du bridge

Le bridge et l'Education Nationale

Un document, intéressant ce point, est diffusé en séance.

Géraldine Gadé indique que le partenariat avec l'Éducation Nationale (EN), le partenariat a pris beaucoup d'ampleur depuis 9 mois, notamment grâce au travail de Johanna Basti en janvier, chargée d'affaires publiques en tant que salariée de la fédération, qui a permis de développer de nombreux projets, dont « Les oiseaux compteurs ».

Le Petit Bridge est une version simplifiée du bridge pour les classes de CP CE1 CE2, conserve les fondamentaux et spécificités du jeu. De nombreux exercices sont proposés comme la mise en place de stratégies de recherche, des problèmes liés au calcul mental, l'interprétation des informations reçues, etc. Le petit bridge sera disponible en anglais dès décembre 2021. Inspiré par ce jeu, le ministère de l'Éducation nationale a voulu lancer l'opération des oiseaux compteurs.

Johanna Basti détaille le dispositif : il s'agit d'un jeu de cartes créé par l'Éducation Nationale qui développe son propre design mais qui permet de jouer à 4 jeux, l'un d'entre eux étant le petit bridge. L'opération débute le 8 novembre dans le cadre du plan mathématiques, et le jeu sera distribué auprès de 100.000 élèves de CP. La formation des référents Petit Bridge FFB ainsi que des enseignants de l'EN volontaires est prévue, grâce à l'implication de tous les instants de Michel Gouy.

Cette opération apporte des avantages pour la FFB :

- la diversification de la pratique simplifiée du bridge auprès d'un public très jeune
- le recrutement d'un nouveau public (élèves, parents d'élèves, enseignants)
- la formation des enseignants de l'Éducation nationale

Jean-Pierre Geneslay précis que chacun devra être le relai de l'opération, car, si le lien n'est pas créé entre les classes et les clubs, elle n'a pas d'intérêt. Il s'agit d'une opportunité qui était attendue depuis longtemps.

Johanna revient sur le partenariat signé en septembre avec l'Agence pour l'Enseignement Français à l'étranger (AEFE). Des réunions de travail ont lieu afin de promouvoir la pratique du bridge à travers les établissements labellisés AEFE dans le monde, et des pistes intéressantes existent en Egypte ou à Singapour par exemple.

Le bridge et la politique intergénérationnelle

Jean-Pierre Geneslay présente le projet qui démarre actuellement à Nogent-sur-Marne, commune du val de marne. À la suite d'une rencontre entre Michel Gouy, Patrice Meunier et Carole Gadet,

fondatrice de l'association Ensemble Demain, il a été proposé à la mairie de Nogent-sur-Marne d'utiliser le bridge à des fins pédagogiques et intergénérationnelles.

Patrice Meunier indique que l'objectif de la mairie est de lancer un grand plan intergénérationnel en utilisant le bridge. Le projet commencerait en décembre avec 19 classes de CP-CE1 et CM1-CM2. En septembre 2022 l'enjeu sera le passage du primaire au collège.

Jean Pierre Geneslay émet le souhait que dans tous les comités, il soit possible de trouver « un Nogentsur-Marne ». Johanna est à votre écoute pour vos initiatives et contact en ce sens.

Les joueurs en ligne et le recrutement de nouveaux licenciés parmi eux

Valérie BESSE indique qu'il existe de nombreux joueurs sur Funbridge qui sont des licenciés potentiels. Un plan d'action a donc été réfléchi.

Les joueurs français sur Funbridge sont au nombre de 121.000, dont 35.000 sont connus de la FFB, soit une différence d'environ 80.000 licenciés. Cela signifie que les milliers de joueurs ne sont pas licenciés FFB.

4 types d'actions sont possibles :

- Développer de nouveaux tournois à PE vers les joueurs licenciés existants.
- Obtenir de Funbridge la mise en ligne d'outils d'initiation performants d'un point de vue pédagogique.
- Créer une offre réciproque entre Funbridge et FFB.
- Développer l'interaction en temps réel entre les deux plateformes, permettant de créer des formes de motivations plus réactives et ludiques, de type challenge instantané ou classement instantané.

Il faudra donc digitaliser à 100% la prise de licence, et dans un second temps inciter au jeu en club. Funbridge a réalisé une première maquette de ce que cette offre pourrait donner. Elle comprendrait une inscription en temps réel en quelques clics, enrichie de tous les services de la licence, et une offre privilège de la FFB comme de Funbridge, en cours de définition.

Un club virtuel pourrait être créé dans chaque comité afin d'héberger les licences prises en ligne. Ce club virtuel serait un club affilié avec un droit de vote. Il pourrait être présidé par le président du Comité. Cette solution a l'avantage de rendre les licenciés seraient dentifiés, connus, et regroupés dans des entités spécifiques.

Le tarif de la licence pourrait être de 27 euros pour 2021-2022, la licence serait offerte pour la première saison. Le joueur pourrait librement changer de club et transférer sa licence dans un club où il joue.

Bernard Dauvergne estime que la licence d'un club virtuel ne correspond pas à la licence d'un club de bridge. Beaucoup de questions se posent sur la représentation des licenciés virtuels, leur statut, leur voix. Il faudrait changer tous les statuts de la Fédération. Une autre solution serait que la Fédération permette de prendre une licence sans appartenir à un club, comme dans d'autres pays.

Emmanuelle Monod répond que toutes ces questions se sont posées. Une réflexion est en cours, il serait possible de créer un 30^e comité, un comité virtuel. Il faut y réfléchir, la solution ne sera pas donnée aujourd'hui.

Didier Cuisinier ne comprend pas que la FFB souhaite ramener des clients à Funbridge.

Valérie BESSE explique que cette action est réciproque, il s'agit plutôt numérique de gagner des licenciés.

Jean-Pierre Geneslay considère qu'il n'est pas possible de ne pas prendre en compte les dizaines de milliers de joueurs sur Funbridge, même si les questions posées sont pertinentes. Si une passerelle peut être faite entre Funbridge et la FFB, il faut y réfléchir.

Rémi DIVOUX estime qu'il n'existe pas d'alternatives. En revanche, il faut réfléchir aux conséquences. Une réflexion doit être faite sur le modèle économique actuel des comités, qui est obsolète. L

Franck Riehm est convaincu qu'il faut essayer, pour savoir si cette action fonctionne. Il ne faut pas oublier que 30.000 licenciés ont été perdus, en chiffre brut, pendant la crise sanitaire.

Jacky Pougeoise considère que le projet est positif. Il faudrait même selon lui aller plus loin et offrir deux saisons à ces nouveaux joueurs.

Jean-Pierre Geneslay rappelle qu'aucune décision n'a été prise. Le projet sera réétudié à la lumière des remarques.

Franck Riehm affirme que le projet est de se demander ce que souhaite faire la FFB demain. L'idée serait que dès qu'un individu intéressé tape le mot bridge sur Internet, il tombe sur un « produit » de la FFB. Une application smartphone est en cours de développement pour intégrer toute l'offre bridge. Ce projet devient indispensable, il s'agit d'une transformation à marche forcée, il y a urgence à moderniser et digitaliser avant que d'autres ne préemptent tout le marché.

Point sur les compétitions et l'arbitrage

Les formations permanentes pour les arbitres ont permis d'accueillir 80 candidats en 2021, contre 15 à 20 par an habituellement.

La commission « compétition et classement » est remerciée pour son travail, et notamment l'établissement d'un classement rendu complexe durant la pandémie.

Mais il faut encore s'adapter. Les premières compétitions fédérales de la saison ont été désertées, surtout en Honneur et Promotion.

Les prochains chantiers sont les suivants (la liste n'est pas exhaustive) :

- Attirer les environ 20.000 joueurs en ligne qui échappent à la fédération.
- Mesurer l'impact du jeu en ligne pour les éliminatoires des compétitions fédérales Promotion voire Honneur sur les taux de participation.
- Tester l'organisation des challenges en distanciel et en hybride.
- Mener à bien une réforme des compétitions.

Questions diverses

Un membre de l'Assemblée Générale demande si la taxe des 2 euros se remet en œuvre au 1er novembre.

Jean-Pierre Geneslay le confirme.

Franck Riehm conclut; le système change très rapidement, le Covid a joué un rôle dans cette accélération. Beaucoup de questions se posent actuellement, il faut tester de nouvelles solutions en permanence, et s'ouvrir au changement. Il faut se méfier des positions de principe. Les remontées de chacun sont extrêmement importantes. La mission vitale de la Fédération aujourd'hui est de trouver de nouveaux pratiquants.

L'Assemblée générale se termine à 12h38.

Le Président,

Franck Riehm.

Le Secrétaire Général,

Serge Plasterie.

SPIS Teeser.